



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 27 avril 2024

Communiqué de presse

Vigilances ORANGE pour un phénomène orageux et JAUNE pour le vent

Le préfet de Tarn-et-Garonne vous informe que le département est placé par météo France en vigilance orange pour un phénomène orageux prévu en journée et jaune pour le vent. L'évènement se produirait en deux vagues ; la première débiterait vers midi, la seconde en fin d'après-midi.

Des pluies intenses jusqu'à 50 millimètres localement, accompagnées d'un risque de grêle et d'un vent d'Autan entre 80 et 100 km heure sont attendus sur le département.

Soyez prudents et tenez-vous informé de l'évolution de la situation, en consultant le site de météo France www.vigilance.meteofrance.com pour suivre en temps réel l'évolution de la situation.

En cas d'orage il est recommandé :

- D'éviter certaines activités extérieures, du domaine des loisirs, des sports ou du travail
- Ne jamais s'abriter sous un arbre, sous un parapluie, ou contre une paroi ou une structure métallique.
- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- Éviter d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin
- Éviter les promenades en forêts

Conseils de comportement à adopter en cas d'orage :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau ;
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer ;
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés ;
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour plus de renseignements consulter le site de météo www.vigilance.meteofrance.com ou appelez le 05 67 22 95 00

Conseils de comportement à adopter en cas de risque inondation :

- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.
- Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Pour plus d'informations et suivre l'évolution de la situation vous pouvez vous connecter sur les sites suivants : www.vigicrues.gouv.fr